

Voilà le point où quelques traitants avaient laissé Livingstone. Voilà ce que savaient par eux Alvez et son collègue d'Oujiji. On était très-sérieusement fondé à croire que le docteur, après avoir exploré le sud du lac, s'aventurerait à travers le Loanda, et viendrait chercher dans l'ouest des contrées inconnues. De là à remonter vers l'Angola, à visiter ces régions infestées par la traite, à pousser jusqu'à Kazondé, l'itinéraire semblait tout indiqué, et il était vraisemblable que Livingstone le suivrait.

C'est donc sur l'arrivée prochaine du grand voyageur que pouvait compter Mrs. Weldon, puisqu'au commencement de juin, il y avait plus de deux mois qu'il devait avoir atteint le sud du lac Bangouéolo.

Or, le 13 juin, la veille du jour où Negoro devait revenir réclamer de Mrs. Weldon la lettre qui devait mettre cent mille dollars entre ses mains, une triste nouvelle se répandit, dont Alvez et les traitants n'eurent qu'à se réjouir.

Le 1er mai 1873, à l'aube naissante, le docteur David Livingstone était mort !

En effet, le 29 avril, la petite caravane avait atteint le village de Tchitambo, au sud du lac. On y apportait le docteur sur une civière. Le 30, dans la nuit, sous l'influence d'une douleur excessive, il exhala cette plainte qu'on entendit à peine. "Oh! dear! dear!" et il retomba dans l'assoupissement.

Au bout d'une heure, il rappelait son serviteur Souzi, demandait quelques médicaments, puis murmurait d'une voix faible :

—C'est bien ! Maintenant, vous pouvez vous en aller.

Vers quatre heures du matin, Souzi et cinq hommes de l'escorte entraient dans la hutte du docteur.

David Livingstone, agenouillé près de son lit, la tête appuyée sur les mains, semblait être en prière.

Souzi lui posa doucement le doigt sur la joue : elle était froide.

David Livingstone n'était plus.

Neuf mois après, son corps, transporté par ses fidèles serviteurs au prix de fatigues inouïes, arrivait à Zanzibar, et, le 12 avril 1874, il était inhumé dans l'abbaye de Westminster, au milieu de ceux de ses grands hommes que l'Angleterre honore à l'égal de ses rois.

(La suite au prochain numéro.)

LE CÉLÈBRE AVOCAT PAILLET ET LA CÉLÈBRE LAFARGUE

Dans le cours de son bâtonnat, Paillet fut appelé à la défense d'une de ces causes destinées à agiter une époque et à laisser après elles de longs souvenirs. Une jeune femme d'une beauté contestée, mais d'un esprit, d'une distinction incontestable (Mme Lafarge) était accusée d'un genre de crime qui jamais, depuis deux siècles, n'avait aussi bruyamment retenti. Étrange physionomie, nature impénétrable, curieux mélange de bons et de mauvais instincts, de fierté hautaine et d'abandon, de franchise et d'astuce, de raffinement et de simplicité ; bourgeoise affolée d'aristocratie, de grandes manières et de luxe, avec un chétif patrimoine ; habile à captiver, à fasciner ; ardente à la domination, mais heureuse de se dire subjuguée ; rêvant enfin une indépendance que le romantisme du temps déclarait légitime et une égalité dans la vie conjugale qu'il osait revendiquer. Nul mieux qu'elle n'a dépeint d'un trait ce mal énervant jeté dans des âmes honnêtes par une école qui, avant de finir par des tableaux champêtres, se devait de troubler toute une génération et de la provoquer à la révolte contre les austérités du foyer : — "Vous n'êtes donc pas libre, lui demande le cavalier qui l'accompagne dans une de ses promenades ? — Mais je suis libre comme toutes les jeunes filles de notre beau pays de France élevées sous un gouvernement despotique, et je dois assouplir mon caractère aux volontés du grand autocrate qui m'élèvera un jour à la dignité de femme mariée."

Or, après quelques mois de mariage, celle qui pensait ou parlait ainsi, devenait subitement veuve. Était-elle donc criminelle cette accusée de vingt-quatre ans que protégeaient dans son accablement de grands noms, de puissantes familles, toute une société qui l'avait aimée depuis son enfance, au sein de laquelle elle avait brillé, séduit ? Parisienne d'origine, de goût et d'esprit, vivant dans l'idéal de ses rêves et des souriantes chimères de son imagination, était-elle un jour descendue de ces sphères pour montrer, dans d'odieuses combinaisons, une épouvantable perversité et demander à l'arsenic d'ané-

antir le lien qui la retenait loin des envirements passés, dans un pays abrupte et désert, en face des dures images de la vie de province et de braves gens ravis, éblouis de ses charmes, mais dénués de ce qui avait distingué l'entourage mondain de sa jeunesse ?

Voilà ce que la justice, avec l'aide d'experts, se devait à rechercher sur les confins de la psychologie et de la science des poisons, à travers des récits contradictoires, dans les replis d'une correspondance romanesque sortie de la plume la plus étincelante que jamais femme ait asservie à la poursuite de l'originalité.

Au milieu des émouvantes péripéties d'une procédure immense, incertaine, traversée d'incidents et d'ardentes controverses, durant le long et pénible enfantement d'un procès qui remplissait la presse et divisait l'Europe — on a pu le dire sans rien forcer — la famille de Marie Cappelle vint à Paillet et obtint son patronage. Il entra hardiment dans l'affaire, et le grave incident qui changea tout à coup la face du débat le trouva résolu à son poste, dévoué à sa cause. Si la dernière affirmation de la science renfermait un arrêt de mort, n'était-elle pas une incertitude de plus au milieu de déplorables tâtonnements ? De quel droit usait-on la recommander aux terribles sévérités de la justice ? Sobre et contenu mais plein d'énergie, Paillet demanda plus à la raison qu'à l'emportement et à la fougue. C'était sa manière de parler au juge, quel que fût le tribunal. L'éloquence n'est-elle pas là comme ailleurs, selon ce que le génie de l'orateur décide ! Paillet cita même d'Aguesseau à des hommes qui le connaissaient peu sans doute, mais le Chancelier avait dit de grandes choses sur les erreurs judiciaires et c'était le cas de les rappeler.

A peine rentrée dans sa chambre, après un arrêt qui lui laissait la vie, Marie Cappelle écrivait à son défenseur ce billet mêlé de ses larmes qui devint à son tour l'objet de tant de conjectures.

Ce samedi, 26 septembre.

"Je ne veux pas venir mêler une larme à votre douce réunion de famille, mais la pauvre Marie a besoin d'apporter à son noble défenseur un souvenir, une bénédiction. Oh ! je vous en prie, pensez à bien que vous m'avez fait, ne regrettez pas celui que vous auriez dû me faire. Si votre loyale et sublime éloquence n'a point détruit de haineuses préventions, elle a trouvé ces échos parmi de hautes intelligences, parmi de bons et simples cœurs, et si je suis condamnée, ne vous dois-je pas d'être restée aimée, pleurée par quelques-uns ?

"Je ne vous dirai pas ce que j'ai souffert, le désespoir de ma pensée, le doute de mon âme, je n'avais pas d'espoir pour la douleur à venir, pas de prière pour la douleur présente ; les hommes m'accablaient, et j'étais oubliée de Dieu !... Je ne suis pas morte, et puisqu'il me faut reprendre ma croix, je veux la porter dignement, me faire forte de mes amis, de mon innocence, porter la tête et le cœur haut, quoique sous le joug de l'iniquité.

"Alors que je saiblis, on me parle d'un pourvoi. Je ne vous demande pas de venir à mon aide pour son obtention ; mais, je vous en prie, guidez ici les démarches que l'on pourrait aussi faire. M. Rapail a eu d'assez longues conférences avec les chimistes de Limoges ; sa conviction s'est centuplée à l'expression de la leur. Il doit m'envoyer un mémoire que je vous adresserai aussitôt, afin que vous l'approuviez.

"Adieu, monsieur ; le succès n'aurait pu ajouter à mon intime reconnaissance ; votre noble et sainte défense restera l'ange-gardien de mon honneur.

"MARIE LAFARGUE."

* *

Dans le même temps, deux hommes se sont rencontrés qui, assurément, ont fait large mesure à l'éloquence judiciaire et laissé de grandes traces au palais. Ils avaient grandi parallèlement, recherchés

et admirés pour des mérites différents. Loin de se nuire, le rapprochement donnait à leurs talents plus de saveur et d'éclat. Les luttes qui, durant un quart de siècle, mirent aux prises Chaix-d'Est-Ange et Paillet sont restées mémorables.

Dans l'un, le barreau comptait un charme accompli, coloriste brillant, poussant les choses au relief jusqu'à les faire toucher du voigt ; prompt, dégagé, d'une souplesse juvénile, d'une adresse à dérouter la force, à l'ébranler, à la troubler, à l'anéantir ; habile à ruiner un argument à coups d'épigrammes, à force d'ironie et de persiflage ; s'emparant aussitôt de l'auditoire et le tenant en haleine, l'aiguillonnant au besoin ou le matant par un mot, par une sortie plus voulue qu'irritée, quand il se donnait trop à lui et, par de soudains applaudissements ou d'irrésistibles hilarités, nuisait à la majesté de l'audience, ou au succès de sa cause. Mais c'est dans la mise en scène que son art était à lui tout entier. Comme si la fréquentation du théâtre, un de ses plus chers délassements, lui eût fourni le secret d'amener les effets, il y excellait ; il amenait l'émotion de l'auditoire ; il amenait les dénégations d'un contradicteur pour en triompher d'un mot, qu'il avait prévu ; il amenait ses étonnements pour s'en étonner à son tour avec le public et le juge ; il amenait jusqu'aux réparties, qui cependant lui coûtaient si peu. Il avait, il pouvait avoir toutes les audaces, parce que, doué du tact le plus exquis et le plus rare, il savait le point juste où il devait s'arrêter et le dépassait jamais. Il a disparu avec le génie qu'il tenait de ses goûts, de sa fougue, emportant son art, parce qu'il était sa personnalité même.

Dans son adversaire, quel contraste ! Calme, droit, impassible, il attend patiemment la fin du plaidoyer. Rien de dur dans son regard, et pourtant il décourage les provocations. A la vivacité des saillies, au scintillement des traits, aux intrépidités de l'assaut, il sourit volontiers, mais discrètement, en interlocuteur qui tient sa réponse et ne la fera pas attendre. Avec lui, plus d'agitation, plus de ressauts ou de secousses ; il dit simplement des choses fortes. On s'attendait à une riposte enflammée et violente, et voilà des paroles d'apaisement. A quoi sert de blesser, quand on peut parler avec mesure ? L'édifice paraissait d'airain ; voilà qu'il se désagrège et croule à terre. La cause à peine exposée, la discussion n'est plus qu'un hors-d'œuvre : si l'avocat n'est point interrompu, c'est qu'il plaît à entendre. Ajoutez à cela un accent ferme et pénétrant, une aisance infinie, une politesse gracieuse témoignant qu'il n'a rien concédé au ressentiment. Paillet tenait ainsi une longue audience sans sortir de la cause, lui demandant tout et l'épuisant sans fatigue pour le juge plein de foi dans le récit, émerveillé de cette vive lumière graduellement répandue sur un vaste sujet et l'inondant enfin de toutes parts, sous tous les aspects. Ce n'était ni Dupin aîné avec son originale brusquerie et ses mots ; ni Philippe Dupin avec sa mordante parole, ni Berryer avec sa magistrale action, ni Chaix-d'Est-Ange avec son entraînant verve, ni Marie avec ses chaleureux emportements, ni Bethmont avec sa douce quiétude. C'était un autre avocat, semblable à lui-même et du talent le plus délicat, capable d'abattre d'un trait toute une augmentation, de décontenancer son adversaire par un tour d'esprit, par un sourire. "Il me semble que l'on dit les choses encore plus finement qu'on ne peut les écrire." Ainsi pensait-on avec La Bruyère sous le charme de la parole de ce maître, le plus grand maître du barreau, si la plus grande éloquence est celle qui atteint le but avec le moins d'efforts et d'artifices. Orateur, il l'était plus qu'il ne tenait à le paraître. S'il sentait battre son cœur, il en comprimait les élans, renfermant en lui toutes ses agitations. Venait-il à s'oublier, aussitôt les vibrations de tout son être électrisaient l'auditoire et le retenaient en sa puissance.

JULES LE BERQUIER.

FAITS DIVERS

ENTERRÉE VIVANTE.—Il y a quelque temps, Mme Banks, de Lynchburg, Illinois, fut entermée, bien que des personnes présentes aux funérailles crussent apercevoir des signes de vie dans le cadavre. Le lendemain des funérailles, on ouvrit la fosse et le cercueil, et on vit que les mains qu'on avait jointes sur la poitrine, étaient de chaque côté du corps. La supposant morte, aucun signe de vie n'étant visible, ils lui rajustèrent les mains, fermèrent le cercueil qu'ils descendirent dans la fosse qu'ils remplirent de nouveau.

Quelques jours plus tard, des amis persuadèrent au mari de faire examiner de nouveau les restes de sa femme, ce qu'il fit ; on trouva encore les mains dérangées et la chevelure était dépeignée. Il n'y avait pas le moindre signe de vie, et pour la troisième fois on confia les restes à la tombe. En ce temps, l'excitation devint intense dans la localité, et, le quatrième jour après l'enterrement on exhuma de nouveau le corps qui donnait encore des marques d'être revenu à la vie. Le cadavre fut transporté à son ancienne demeure, des médecins appelés et des restauratifs appliqués.

Aux dernières nouvelles, la malade reprenait des forces, se rétablissait, et sera bientôt, en toute probabilité, un exemple vivant d'une personne qui a passé quatre jours dans la tombe.

—Il y a près de Harrisburg, dans l'Ohio, une enfant de cinq ans qui paraît avoir le pouvoir de charmer les oiseaux. Il y a un an que sa mère a remarqué l'étrange fascination qu'elle exerçait sur les oiseaux. La petite fille était dans la cour entourée d'oiseaux blancs qui jouaient avec elle et répondaient à son appel. Elle les prenait dans sa main et ils se laissaient faire. Lorsqu'elle les lâchait, ils se rendaient à une courte distance et revenaient vite à elle. Elle en prit plusieurs qu'elle apporta à la maison pour les montrer à sa mère, laquelle pensant qu'elle leur ferait mal, les envoya dehors ; mais à peine la porte fut-elle ouverte que la bande se précipita dans la maison et alla se poser sur la tête de la petite fille et se mit à voltiger autour d'elle. Les oiseaux restèrent autour de la maison tout l'hiver, volant vers l'enfant aussitôt qu'elle sortait.

Les parents devinrent alarmés de cette puissance singulière, pensant qu'elle était de mauvais augure et que la mort visiterait leur maison. Mais la mort ne vint pas, et, dans le cours de l'été, la petite fille fut entourée d'oiseaux de toutes sortes. Elle les caressa avec tant de délicatesse, qu'une fois pris par elle l'oiseau ne manque jamais de retourner. L'hiver dernier, une bande d'oiseaux lui a tenu compagnie. Elle jouait avec eux des heures entières. Tous les matins, les oiseaux volaient sur sa fenêtre et ne la laissaient que lorsque le soleil se couchait à l'occident.

Le père et la mère de cette enfant sont pauvres et superstitieux, et ils ont caché la chose jusqu'à dernièrement de crainte qu'il ne leur arrivât malheur.

DÉCOUVERTE DE CADAVERES.—La semaine dernière, en creusant les fondations du nouveau collège, à la Côte-des-Neiges, près de Montréal, deux cadavres ont été découverts à quelques pieds de terre seulement. Ces deux corps ont dû être enterrés sans cercueils, car on n'a pas trouvé de bois où étaient les ossements. D'après la conformation de ces ossements, ces corps devaient être ceux de deux hommes de 30 à 40 ans. Cette trouvaille a donné lieu à bien des conjectures, car l'endroit où l'on a trouvé ces ossements était, avant l'établissement des révérends Pères de Sainte-Croix, une auberge existant depuis bien des années.

LUSUS NATURE.—Une vache appartenant à Mme Stuart, du canton Stymest, Miramichi, a donné naissance à un *lusus nature* à la fin de mars. Il est de la taille d'un veau ordinaire, mais ressemble plus à un ours qu'à autre chose. La tête et le corps avaient tout le type d'un ours. La bouche était munie de défenses, les oreilles étaient courtes, le corps couvert d'un long poil noir, et la queue courte. L'une des pattes de derrière portait une formidable griffe. La vache avait été poursuivie jusqu'au dehors du bois par un ours le printemps dernier.

CURIEX.—Qui aurait cru que le "vent" produit par un boulet de canon en passant, pouvait rendre un soldat aveugle ! Le général américain Henry Boynton vient d'obtenir une pension de \$12 en faveur de Ward A. Knox, autrefois de la compagnie C, 1er régiment de l'artillerie du Maine, pour cécité presque complète, causée par le passage d'un boulet de canon, à la bataille de Petersburg. Le coup n'a pas touché le soldat, mais le "vent" du boulet a péniblement affecté ses yeux. Il est presque complètement aveugle.

On dansait, il y a quelque temps, à l'occasion d'un mariage.

Pendant la danse, la mariée devint tout-à-coup pensive pendant qu'elle regardait tour à tour plusieurs des garçons qui dansaient.

—Tu es bien sérieuse, lui dit son mari, à quoi penses-tu donc ?

—Je me demande, répondit la jeune femme, lequel de mes anciens cavaliers je marierais si je devenais veuve.